

## Réponses du candidat Christian Landreau

### PLU 2014 (Plan Local d'urbanisme)

1. Maintien sans changement
2. Modifications (préciser lesquelles)
3. Instauration d'un moratoire lié à la situation suisse
4. Annulation

*Que d'argent dépensé (PLU 2010, 2014, frais d'avocats) pour un PLU qui ne satisfait pas une majorité de Ferneysiens. Une révision du PLU 2014 devra être faite rapidement. Et arrêter les recours en justice.*

### Maison des Cultures

1. Poursuite du projet, y compris les immeubles d'habitation voisins
2. Poursuite du projet sans les immeubles
3. Modifications du projet (préciser)
4. Augmentation significative des places de stationnement
5. Annulation du projet actuel et nouvelle étude
6. Délocalisation du projet
7. Renoncement au projet

*Dossier complexe à mettre à plat avec une préoccupation pour le cinéma.*

### ZAC Paimboeuf & Trèz-la-Grange

1. Poursuite intégrale du projet
2. Réévaluation du projet (affectation, délais, etc. / Préciser)
3. Moratoire sur le projet
4. Abandon du projet (par annulation du PLU ou autre)

*Préserver du foncier.*

### Cité des Savoirs

1. Poursuite intégrale du projet
2. Réévaluation du projet (affectation, délais, etc. / Préciser)
3. Report du projet jusqu'à la garantie d'une occupation optimale
4. Abandon du projet (par annulation du PLU ou autre)

*Projet nécessaire au dynamisme et à l'image de marque de Ferney mais à réévaluer. En dehors du CNAM et du GRETA, quelles sont les autres garanties*

*d'installation ? Dossier à suivre.*

### **Quartier Poterie et chemin de Colovrex**

1. Maintien du projet
2. Rénovation de la Poterie mais maintien pavillonnaire du chemin de Colovrex
3. Maintien en l'état de la Poterie et du chemin de Colovrex

*Nécessité de rénover la Poterie en cohérence avec la ZAC et le reste de la ville.*

### **BHNS (Bus à Haut Niveau de Services)**

1. Poursuite intégrale du projet
2. Report du projet jusqu'à la création d'un itinéraire équivalent en Suisse
3. Redimensionnement (préciser)
4. Annulation du projet

*BHNS, mot ronflant qui veut dire se déplacer vite. Je suis pour qu'il se déplace sur un site propre de bout en bout. Je suis contre si ce n'est pas le cas. Le BHNS nous roule !*

### **Belvédère du Moland (et quartier du Terraillet)**

1. Application du PLU 2014 modifié (hauteur 10m, construction en limite)
2. Modifications (hauteur, limite, etc, préciser)
3. Retour à une zone strictement pavillonnaire

*On ne peut pas promouvoir une zone pavillonnaire puis se moquer de ceux qui s'y sont installés.*

### **Quartier de Valavran**

1. Application du PLU 2014
2. Modifications (hauteur, limite, etc, préciser)
3. Retour à une zone strictement pavillonnaire, sauf le long de la rue de Versoix

*Préserver autant que faire se peut la zone pavillonnaire dans le respect des habitants.*

### **HLM rue de Versoix (nord et sud)**

1. Poursuite du projet Mairie + Dynacité
2. Obligation de reloger en priorité tous les habitants dans le même quartier et aux mêmes conditions (surface, loyer)
3. Maintien du quartier dans son état actuel
4. Autre (préciser)

*Poursuite du projet avec la priorité de reloger les habitants dans le quartier et, si nécessaire, en cas d'augmentation des loyers, étaler progressivement cette augmentation sur plusieurs années.*

### **Grand'rue**

1. Maintien du dispositif actuel (sens unique descendant / fermeture nocturne et dominicale)
2. Convergence du trafic automobile vers l'accès au parking du centre, empêchant tout transit (avec suppression du sens unique de la rue de Gex)
3. Rue entièrement piétonne et cycliste entre la place de la Fontaine et l'Avenue Voltaire
4. Autre (préciser)

*Un "mix" à étudier avec le concours des commerçants et des riverains. Pas de fait du Prince.*